

INVITATION PRESSE

Le 18 mai 2016

Soutenir les besoins de financement des boulangers et pâtisseries du Grand Paris, faciliter leur accès au crédit et conforter leur trésorerie sont les points forts du dispositif signé le 18 mai entre le Syndicat patronal des Boulangers-Pâtisseries du Grand Paris et la SIAGI.



Lancement du dispositif de pré-garantie de crédit

Le 18 mai 2016 à 11h30
à la boulangerie-pâtisserie de Pascal BARILLON
Au Levain d'Antan
6, rue des Abbesses - 75018 PARIS

LA SIAGI ET LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES

Les différents rapports remis dans les deux dernières années pointent le fait que les TPE ont des difficultés d'accès au crédit, notamment de trésorerie, et que les mécanismes de garantie, insuffisamment utilisés, représentent une voie à privilégier pour soutenir leurs investissements et leur compétitivité.

C'est dans ce contexte que Dominique ANRACT, Président du Syndicat Patronal des Boulangers-Pâtisseries du Grand Paris, et Bernard STALTER, Président de la SIAGI, lancent le dispositif de pré-garantie de crédit.

LES OBJECTIFS DE LA PRE-GARANTIE SIAGI/SYNDICAT PATRONAL DES BOULANGERS-PATISSIERS DU GRAND PARIS

Rendre possible, après validation économique du projet par le Syndicat Patronal des Boulangers-Pâtisseries du Grand Paris et validation financière de la SIAGI, la délivrance aux artisans du secteur, d'une pré-garantie de crédit, en amont de la décision de la banque.

Avec un plan de financement pré-validé, la décision de crédit sera facilitée pour le banquier et son obtention sera accélérée pour le porteur de projet.

LES NOUVELLES GARANTIES DE LA SIAGI

Cette manifestation sera l'occasion pour Bernard STALTER de rappeler les objectifs des garanties proposées par la SIAGI dans le cadre du programme européen COSME visant notamment à maintenir la trésorerie de précaution de l'entreprise.

En savoir plus sur la SIAGI :

- Société de caution mutuelle spécialisée dans la garantie de crédits aux entreprises.
Création en 1966. Statut de société de financement.
- Répartition du capital
 - ✓ 60% artisanat (Chambres de métiers et de l'artisanat et APCMA)
 - ✓ 25% 7 groupes bancaires,
 - ✓ 15% Bpifrance
- Chiffres clés 2015 :
 - ✓ 612 M€ de crédits distribués à l'économie de proximité
 - ✓ 3 564 entreprises garanties
 - ✓ 59% transmission/reprise, 33% croissance/développement, 8% création
- 5 Directions de Région et 21 antennes régionales
- 86 collaborateurs
- Président : Bernard STALTER, président de la chambre de métiers d'Alsace
- Directeur général : Michel COTTET
- Commissaire du Gouvernement : Pascal FAURE (DGE)

Contact presse SIAGI : Anne MOREAU 01 48 74 54 00 ou 06 89 63 23 11
2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS amoreau@siagi.fr www.siagi.com

Contact presse Syndicat Patronal des Boulangers-Pâtisseries du Grand Paris :
Marc NEXHIP 01 43 25 43 50
7, quai d'Anjou 75004 PARIS
mnexhip@boulangerie75.org